

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 22 octobre 2025

A75 – Travaux de remplacement des dispositifs de retenue en accotement

Communes de Saint-Germain-du-Teil et Banassac-Canilhac (48)

du lundi 27 octobre au vendredi 31 octobre 2025

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central va procéder à des travaux de remplacement des glissières en accotement de l'A75 dans les 2 sens de circulation.

Cette opération se déroulera du 27 octobre au vendredi 31 octobre 2025, au niveau du territoire des communes de Saint-Germain-Du-Teil et de Banassac-Canilhac **(48)**.

Ces travaux, réalisés sur l'accotement, nécessitent la neutralisation des voies lentes (voie de droite) de l'autoroute dans les deux sens de circulation, entre les diffuseurs n° « 40 : BANASSAC – LA CANOURGUE » et n° « 39-1 : MENDE - FLORAC ».

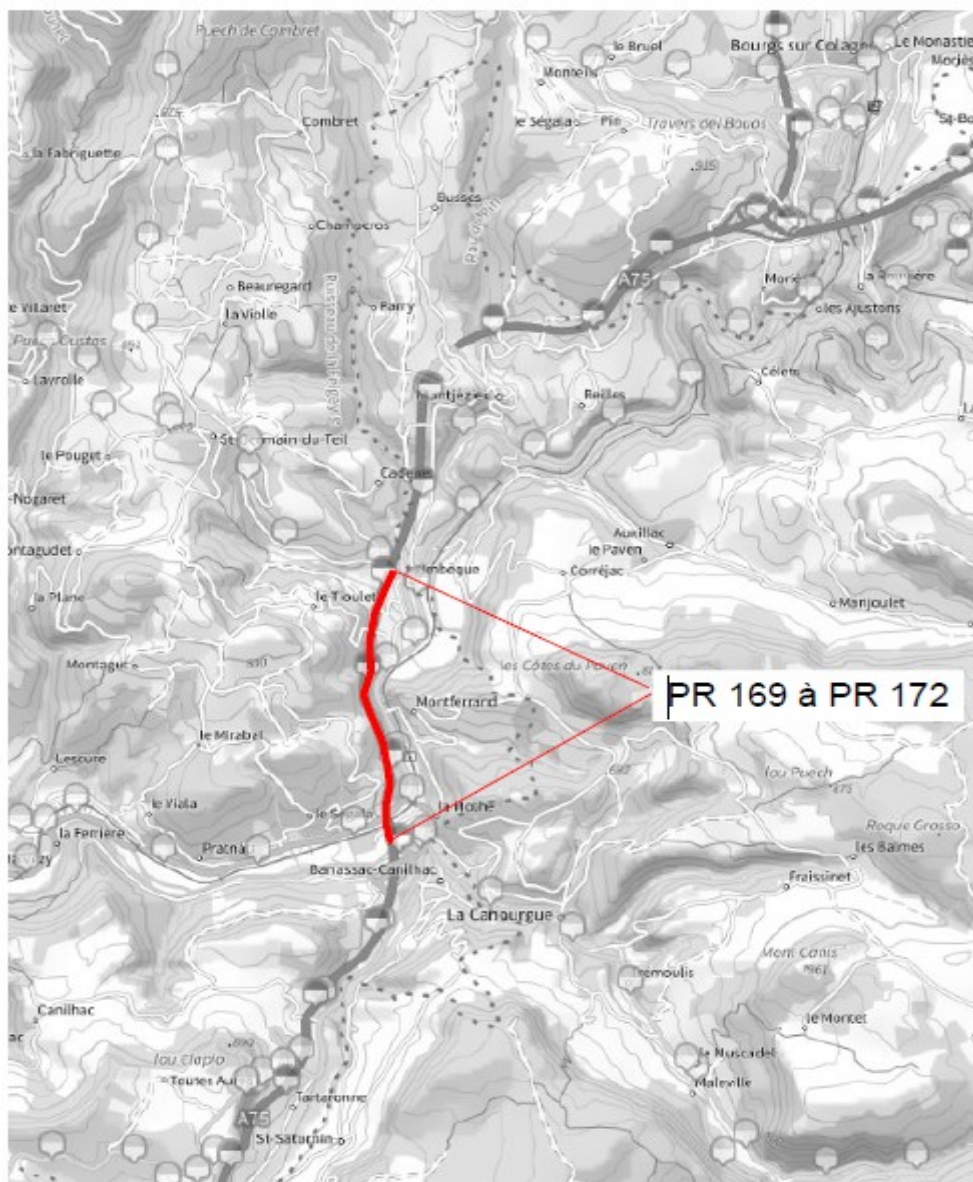
La circulation s'effectuera uniquement sur la voie de gauche, dans les deux sens de circulation, sur une distance d'environ 4 km.

La vitesse sera limitée à **90 km/h** dans la zone concernée par les travaux.

L'attention des usagers est attirée concernant **le respect des vitesses et des distances de sécurité**.

Le passage des transports exceptionnels d'une largeur supérieure à 3,50 m sera interdit au niveau de la zone des travaux durant toute la durée du chantier.

Plan de situation Secteur Saint-Germain-Du-Teil/Banassac-Canilhac PR 169 à 172



La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- www.dir-mc.fr
- www.bison-fute.gouv.fr

**Direction interdépartementale
des Routes Massif Central**

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1